LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔI

Grâce aux services du Centre de ressources territorial pour les personnes âgées du Volvestre

Lorsque les dispositifs existants ne suffisent plus (services à domicile, professionnels libéraux...), notre équipe de professionnels propose aux personnes âgées en perte d'autonomie qui le souhaitent, un accompagnement personnalisé et gratuit à domicile, permettant de vivre chez soi le plus longtemps possible.



QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

- Information/orientation sur les ressources locales
- Des animations au sein des établissements partenaires
- Des ateliers prévention
- Des conseils pour adapter et sécuriser le logement
- Un accompagnement des aidants
- Dispositif renforcé d'accompagnement à domicile

NOTRE ZONE D'INTERVENTION



NOUS CONTACTER

CRT DU VOLVESTRE
40 chemin de Chantemesse
31310 RIEUX VOLVESTRE
05 61 90 86 36 – choix 4
crt@sivom-volvestre.fr

LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔI

Grâce aux services du Centre de ressources territorial pour les personnes âgées du Volvestre



Comme beaucoup de nos aînés, vous souhaitez rester vivre chez vous ?

Lorsque les services et aides déjà en place ne suffisent plus pour la vie quotidienne, contactez notre équipe de professionnels.

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit pour des solutions concrètes adaptées à votre situation.

CRT
Centre de ressources territorial pour les personnes âgées

Crédits photos : Unsplash / Adobestock - Réalisation graphique : Agence signe+temps

Ne pas jeter sur la voie publique

Dispositif déployé et financé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

LE SIVOM DES PLAINES ET COTEAUX DU VOLVESTRE
SSIAD « Le Volvestre »

EHPAD L'Orée du Bois RIEUX-VOLVESTRE

LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔI



ON A TOUS...

Une grand-mère, un grand-père, papy ou mamie, près de chez soi, plus loin ou dans le cœur.

Alors pour nos aînés en perte d'autonomie en Occitanie, les Centres de ressources territoriaux proposent une solution d'accompagnement à domicile quand les services existants ne suffisent plus pour la vie quotidienne.

QUAND FAIRE APPEL À NOUS ?

En cas de perte d'autonomie lorsque les services d'aides et soins existants ne suffisent plus pour permettre le maintien à domicile de la personne âgée.

Par exemple, à la suite d'un séjour à l'hôpital, lorsque les personnes doivent et souhaitent regagner leur domicile mais sans pouvoir être autonomes.

ON S'OCCUPE DE TOUT...

- Respect du projet de vie du sénior
- Santé physique et bien-être moral optimisés à domicile
- Maintien d'un lien continu avec l'équipe pluridisciplinaire du Centre de ressources territorial
- Charge mentale allégée pour les aidants

Et ça vous fait du bien !

QUI SOMMES NOUS ?

- Une équipe de professionnels qui organisent et coordonnent ensemble un accompagnement personnalisé, à domicile, des séniors désireux de rester chez eux, alors qu'une entrée en EHPAD semble inévitable.
- Cette formule «d'EHPAD à domicile» permet de compléter les dispositifs d'aides et de soins existants jusqu'à maintenant. Notre équipe travaille en partenariat avec les autres acteurs intervenant déjà auprès de vous et de votre proche aidant.
- Ce programme est déployé en Occitanie et financé par l'Agence Régionale de Santé pour accompagner nos aînés dépendants et leurs aidants en offrant la possibilité de continuer à vivre chez soi.

POUR QUI ?

- Pour les séniors dépendants résidant sur le territoire et leurs proches aidants, qui s'interrogent sur les modalités de prise en charge et les possibilités de continuer à vivre chez soi compte tenu de leur perte d'autonomie.
- Après une évaluation des besoins à domicile par une équipe de professionnels, votre dossier sera étudié dans le cadre d'une commission d'admission pluridisciplinaire.





Parlez-en avec votre medecin traitant ou contactez notre equipe.